

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE 8 MAI 1945 GUELMA
NIF : 41102000240004

AVIS D'INFRUCTUOSITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES
MINIMALES AO N° 09/BM-VRDPO-UG/2022

POUR L'ACQUISITION, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE D'EQUIPEMENTS AU PROFIT D'UNE
IMPRIMERIE A L'UNIVERSITE 8 MAI 1945 GUELMA

En application des dispositions des articles 40 et 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le Recteur de l'Université 8 mai 1945 Guelma informe tous les participants à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales AO N° 09/BM-VRDPO-UG/2022 concernant le cahier des charges **d'acquisition, installation et mise en service d'équipements au profit d'une imprimerie à l'université 8 mai 1945 Guelma**, paru dans le journal « Al-Massa » en langue arabe le 18/05/2022 et le journal " La Nouvelle République " en langue française le 18/05/2022, **l'infructuosité de l'appel d'offres à cause d'insuffisance des crédits.**

Les soumissionnaires intéressés par les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher du vice rectorat du développement de l'Université de Guelma, au plus tard trois (03) jours à compter de la date de publication du présent avis.

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours dans un délai de dix (10) jours, à compter de la date de publication du présent avis, auprès de la commission des marchés publics du Ministère de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, et ce conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.